

HABILITATION ELECTRIQUE H0 B1 B1V BR BC B2V BE



Public concerné

- Personnel électricien chargé d'assurer des travaux, des dépannages, des essais des mesures ou autres opérations sur des ouvrages électriques en basse et haute tension.

Objectif opérationnel

- Exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse et haute tension dans le respect des prescriptions de la nouvelle norme NF C 18-510

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances nécessaires de la réglementation en matière de sécurité électrique et des risques présents sur les installations et équipements électriques BR
- Etre capable d'opérer en toute sécurité sur installation électrique en appliquant les consignes de sécurité liées aux consignations, aux interventions générales

Qualification intervenant.e

- Formateurs reconnus compétents selon la norme NF C18-510

Modalités et délais d'accès

- Sessions préprogrammées entre 1 à 3 mois avant la date de démarrage. Calendrier sur demande auprès de votre contact départemental CF2P
- Possibilités d'entrées/sorties permanentes en formation intra sur mesure à la demande.

Mode présentiel

Session de 5 à 8 stagiaires



Durée

21 heures (3 jours) pour la formation initiale
10h 30 (1,5 jours) pour le recyclage



Prérequis

- Savoir lire, écrire et compter

Contenu de la formation



- ▶ Voir programme détaillé en page 2



Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposés interactifs pour la théorie, étude de cas
- Mise en situation pratique et jeux de rôle
- Manipulations de dispositifs de sécurité, d'EPI et de composants électriques

Méthodes d'évaluation

- Evaluation à la fin de la formation
- Délivrance d'un avis après formation et d'un titre d'habilitation pré-renseigné



Tarifs

- Fourchette de 231€ à 343 € nets de taxes par jour de formation



Accessibilité

Nous accueillons sur demande au cas par cas les personnes en situation de handicap

Contenu détaillé de la formation

PARTIE THEORIQUE

- ▶ Notions élémentaires d'électricité
- ▶ Les dangers de l'électricité
- ▶ Le courant électrique et le corps humain : Matériel de protection individuel et collectif
- ▶ Les zones à risque électrique
- ▶ Définitions relatives aux ouvrages, opérations, zones et locaux
- ▶ Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C18-510
- ▶ La consignation : procédure et matériel Les niveaux d'habilitation
- ▶ Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques
- ▶ Consignes et documents écrits
- ▶ Utilisation des matériels et outillages de sécurité
- ▶ Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique
- ▶ Ouvrage et installations haute tension
- ▶ Travaux pratiques et évaluation pratique conformément à la réglementation
- ▶ Evaluation des acquis par un test

Pour le recyclage : partage d'expérience du stagiaire en ouverture

MISE EN SITUATION PRATIQUE

- ▶ Evaluation des risques électriques
- ▶ Mettre en place les protections nécessaires
- ▶ Travailler ou circuler dans une zone protégée
- ▶ Travailler en sécurité selon matériel et situations
- ▶ Remonter les difficultés rencontrées
- ▶ Intervenir en cas d'accident corporel ou d'incendie
- ▶ Rédiger les documents applicables et transmettre les informations
- ▶ Mettre en œuvre les procédures de consignation
- ▶ Protéger une zone de travail par obstacle ou isolation (pose de nappe isolante)
- ▶ Assurer la surveillance d'une zone de travail